tuent la part la plus riche de ce qui m'a été donné de vivre. En dépit des blessures qui m'ont été faites, pour rien au monde je n'aurais voulu manquer cela. Dans la passion qui habite une assemblée qui se constitue et se divise, il m'a été donné de connaître une sensation que se réservent habituellement nos maîtres : j'ai participé à la division du monde.

Je conçois l'organisation comme support de l'identité; toute réunion libre de personnes est un espace souverain ayant sa vie propre, et la liberté de participer à la construction de l'organisation est pour moi le fondement de la démocratie. Mon idéal de vie est assez proche de cet instant où les députés du Tiers-Etat, chassés de la salle des Menus Plaisirs, se réfugient dans celle du Jeu de Paume pour y prêter le serment de se constituer. Ce moment est d'autant plus signifiant que quelques années plus tard ils se guillotineront les uns les autres. Je conçois la vie entière à partir de cet instant fugitif du serment : se constituer et se diviser sans cesse ; sans cesse dénoncer de nouvelles entraves, sans cesse invoquer de nouveaux droits. Dans la nation, à l'usine ou dans un parti.

*

Si le noyau dur des droits de l'Homme réside, comme l'a écrit Alain Le Guyader (1), dans la parole et sa communication, alors toute atteinte à ma parole et à sa communication constitue une atteinte à mon humanité. Dès lors je ne peux pas envisager le respect de mes droits autrement que sous la forme d'une organisation de la parole. De là mon

exigence d'un espace de discussion rationnel et égalitaire où la parole puisse se communiquer, dans la nation, à l'usine ou dans un parti.

Lors de la journée du 28 septembre, M.Carton nous faisait connaître la fragilité de la Ligue en nous faisant savoir que les six canevas proposés par les six ateliers n'étaient pas faits pour être respectés. Cela s'annonçait bien, nous allions pouvoir nous interroger sur la manière dont nous étions organisés. Enfin, je tenais mon espace rationnel de discussion. Dans les locaux du libre examen, j'imaginais un festival de libres pensées.

C'est cette phrase de M. Carton qui donne sa légitimité, s'il en fallait une, à cet *artichaut* et m'autorise à dire qu'il y a un certain nombre de choses, dans notre fonctionnement, que je ne comprends pas.

Par exemple que la matière des six séances puisse être établie à l'avance par notre seul animateur, présupposant du déroulement de nos travaux et du lieu où ils doivent nous mener ; que le conférencier et l'animateur puissent disposer de 90 minutes et les participants de 30 minutes (parfois moins); que les conférenciers viennent nous faire un résumé de la matière de leurs cours ou de leurs recherches, qu'il nous faudrait ensuite adapter à notre sujet si nous en avions le temps ; que notre animateur décide seul que 30 minutes seront consacrées à la situation chez Renault ; que les conférenciers, dans l'ensemble, semblent appartenir au seul milieu social-démocrate, etc. Aucune des organisations auxquelles j'ai participé, dans les groupes informels ou quand j'étais délégué de la FGTB, n'était structurée de cette manière.

J'ai exprimé une certaine insatisfaction sur la manière dont était organisé notre atelier. Je ne veux pas dire que nous devons nous organiser autrement, suivant un plan que j'aurais déjà préparé, tout ce que j'ai voulu, c'est faire valoir le droit d'aborder la manière dont nous sommes organisés et revendiquer un espace où ce droit puisse s'exercer, dans la nation, une usine, un parti ou à la Ligue.

Notes :

1) Voir Alain Le Guyader, *La question philosophique d'un noyau dur des droits de l'Homme*, Colloque de Yaoundé. Droits de l'Homme en Afrique centrale, Uhartala, 1996.

2) Citation rapportée par le chanoine François Fal'hun dans *Les noms de lieux celtiques, deuxième série*, Editions Armoricaines, 1970.

Tirage spécial pour les Rencontres des droits économiques et sociaux organisées par la Ligue des droits de l'Homme.

ARTICHAUTS DE BRUXELLES, Vol. 6
Série L'Atelier Emploi
Bruxelles, avril 1997

A PROPOS DE L'ORGANISATION DE
LA PAROLE DANS L'ATELIER « EMPLOI »

Nous sommes ici par notre propre volonté nous n'en sortirons que poussés par nos crampes d'estomac

Yves Le Manach

Les personnes de mon entourage avec lesquelles j'ai abordé cette question m'ont assuré qu'il s'agissait là d'une manière académique de procéder. Je peux concevoir le rapport académique comme un accord entre le maître et les étudiants, mais notre sujet n'est pas académique, c'est de la vie douloureuse des gens dont il est question. Nous sommes entre adultes, confrontés à un objet commun et je pense que chaque personne en vaut une autre. Si la Ligue nous a invités, ce n'est pas seulement pour nous distraire de la télé une fois par mois, mais pour connaître nos opinions. Si c'est seulement pour connaître l'avis des professeurs, la Ligue n'avait pas besoin de nous. Aucune de nos séances ne me semble avoir répondu aux questions que pose la situation de l'emploi dans son rapport aux droits de l'Homme. Au lieu d'éprouver de l'espoir, je commence à douter.

Ces remarques pourraient faire croire qu'il y a en moi une certaine fébrilité révélant un état d'urgence. Que l'on se mette à ma place. Je ne suis pas un cadre supérieur, je suis au chômage, j'ai 22 000 f. par mois et, ne bénéficiant plus de l'anesthésie que procure le travail, je suis déjà, à cinquante ans passés, seul en face de ma mort. Malgré cela, je ne demande pas à la Ligue d'être efficace, je revendique seulement un débat passionné.

*

J'ai vécu depuis suffisamment longtemps dans la subordination des ateliers, je me débats depuis assez longtemps pour faire accepter mon écriture, pour savoir que la question de la

tarien (sous-produit de l'idéologie nationale), servaient de faire-valoir aux bureaucrates. Pas plus dans la nation, l'usine ou le parti je n'ai trouvé une identité satisfaisante.

L'Etat, un parti, une entreprise... sont des lieux à partir desquels se tiennent des discours et se génèrent des pratiques. On peut éventuellement donner son avis sur les discours ou les pratiques, mais la question du lieu est un sujet interdit. La manière dont on nous organise est la matière privée d'un pouvoir, elle est soustraite à la pensée critique.

Déçu par ces expériences, je devins un inconditionnel de l'autonomie ouvrière. Je cherchai mon identité dans des petits groupes informels. Nos buts étaient aussi de tenir des discours et de générer des pratiques, mais comme nous n'avions pas de structures préétablies, nous étions directement façonnés par la manière dont nous nous rencontrions. Au travers de ces expériences, la manière dont nous nous organisions est devenue pour moi plus passionnante que les discours ou les vélléités de pratiques. Sans en être conscients, nous transgressions l'interdit du pouvoir.

Ayant été intraitable sur la question de l'autonomie ouvrière, mais n'ayant pas trouvé d'écho auprès de mes compagnons de travail, fréquentant des milieux intellectuels, ma position me condamnait à la solitude. C'est ainsi que je compris que mes certitudes devaient se teinter de tolérance. Je suis d'une nature enthousiaste, je devins intraitable sur la question de la tolérance. Je n'échappai pas à la solitude.

Toutes ces expériences ont été des échecs. Nous n'étions pas assez nombreux pour résorber les conflits qui s'expriment dans toute collectivité humaine. Pourtant elles consti-

J'ai été organisé par l'Etat, sa famille, son école, sa médecine, son armée... pour, finalement, être abandonné aux usines privées. J'aurais préféré être organisé autrement. C'est la raison pour laquelle j'ai adhéré à la CGT et au PCF. J'ai trouvé là des organisations calquées sur celle de l'Etat, où les ouvriers, mythifiés sous la forme de l'unanimisme prolé

*

JE ME SUIS INSCRIT A L'ATELIER « EMPLOI » PARCE que c'est celui qui était le plus proche de ma situation objective. Mais j'aurais préféré un atelier plus proche de ma situation subjective, par exemple sur l'individualité des droits. En m'inscrivant, j'avais l'intention de participer au débat dans les limites de ma parole laborieuse, j'avais également l'intention d'intervenir par le biais de mes *artichauts*, mais je n'avais pas l'intention d'intervenir sur la méthode qui nous réunit. Un seul individu ne peut pas intervenir à la fois sur le contenu et sur la forme — ***être contre tout*** — sans apparaître rapidement antipathique aux autres participants. Pourtant je ne comprends pas cette forme, ce qui me pousse à intervenir.

Le langage n'est pas donné indépendamment du jeu de l'interdit et de la transgression.
Georges Bataille, *L'érotisme*.

parole et de sa communication n'est pas différente de celle de l'organisation qui, finalement, est toujours la question d'une certaine organisation de la parole, dans un Etat, dans un parti, dans une usine, à la Ligue ou en Bretagne.

En 1910, Albert Travers, diplômé de l'Ecole Polytechnique et partisan de la thèse qui veut que la langue bretonne soit une continuation de la langue gauloise continentale, eut l'occasion de polémiquer avec l'historien Joseph Loth qui, lui, était partisan de la thèse qui veut que la langue bretonne soit originaire de Grande-Bretagne et distincte de la langue gauloise. Albert Travers avait cherché dans le *Journal des Débats* une citation qu'il ressortit à son adversaire : *« Ils (les professeurs) ont pu créer une orthodoxie universitaire, comme s'ils avaient reçu la vérité par révélation ; ils ont enseigné ex cathedra, assenant des formules, brisant les résistances. C'est bien l'objection la plus grave qu'on puisse leur adresser, et c'est contre elle qu'ils ont à se défendre. Pourquoi ont-ils fait à leur profit un monopole de la certitude ? »* (2)

De cela je conclus que leur langue contribue à organiser les Bretons, même s'ils sont divisés sur son origine et s'ils ne parlent pas tous la même. Et c'est par cette division qu'ils participent de l'humanité universelle. J'en conclus encore qu'un ajusteur peut éprouver pour les professeurs leur conception du travail dans les sciences sociales ou l'irrecevabilité des extratterrestres dans les sciences physiques — les mêmes préjugés qu'un polytechnicien.